

AVIS INTERNET

Objet : Modifications apportées au Compartiment « OFI INVEST PRECIOUS METALS » à compter du 10 Avril 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire du Compartiment de la SICAV GLOBAL SICAV dénommé **OFI INVEST PRECIOUS METALS** (ci-après le « Compartiment ») géré par délégation par la Société Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **10 avril 2024**, Ofi Invest Asset Management a décidé d'apporter les modifications suivantes à votre OPC :

- Modification de la pondération de l'indice Basket Precious Metals Strategy :

Le Compartiment OFI INVEST PRECIOUS METALS investit de façon à s'exposer à l'indice « Basket Precious Metals Strategy ».

A compter du 10/04/2024, la pondération de l'indice évoluera progressivement au profit de 35% Or, 20% Argent, 20% Platine, 5% Palladium et 20% SOFR 3 mois.

Il est important de préciser que la bascule de l'indice se fera progressivement de façon linéaire sur 30 jours ouvrés pour éviter l'impact du marché du Palladium sur les valeurs liquidatives du Compartiment. L'indice cotant tous les jours hormis les jours fériés aux USA, les pondérations de l'indice évolueront bien les jours fériés en France et en Grande-Bretagne. La nouvelle pondération sera donc effective dès le «22/05/2024 ».

- Evolution de l'objectif d'exposition du Compartiment

L'objectif d'exposition du Compartiment sera limité à 105% jusqu'au 09/04/2024 puis évoluera progressivement de façon linéaire chaque jour pendant 30 jours ouvrés pour atteindre 125% le 22/05/2024 ».

Les autres caractéristiques du Compartiment demeurent quant à elles inchangées.

La documentation réglementaire du Compartiment actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com à compter du 10 Avril 2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT